



Espace Nature et Loisirs à Gagnac-sur-Garonne : une fenêtre paysagère sur le fleuve

NOTE DE PRESSE – 24/09/2016

toulouse
métropole

Contacts presse :
Gérald Bégin – t. 05 61 22 21 47
gerald.begin@mairie-toulouse.fr

Marie Adeline Etienne – t. 05 61 22 39 95 – m. 06 86 59 71 31
marie-adeline.etienne@mairie-toulouse.fr

Le « Grand Parc Garonne », un des projets-phare d'aménagement de Toulouse Métropole porté par Jean-Luc Moudenc et conçu par l'urbaniste Henri Bava de l'Agence TER, a pour objectif de créer un parc métropolitain le long des berges de la Garonne. D'une surface de 3 000 hectares, sur une distance de 32 kilomètres traversant 7 communes - Toulouse, Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Seilh, Gagnac-sur-Garonne et Saint-Jory - ce parc offrira de multiples usages : promenades familiales ou sportives sur de nouveaux itinéraires « modes doux » accessibles à tous, observation de la nature en amont et en aval du fleuve, pratiques sportives et ludiques, découverte du patrimoine bâti et historique ...

Projet de grande envergure dont la réalisation complète est programmée jusqu'en 2020, le Grand Parc Garonne a déjà donné lieu à des aménagements nouveaux et opérationnels sur les berges du fleuve :

- les emmarchements du port Saint-Pierre, en 2014,
- le parcours découverte de Ginestous-Sesquières en juillet 2015 qui permet l'accès aux bords de Garonne vers les communes de Blagnac et de Fenouillet et la mise en place de la terrasse flottante au quai de Tounis (mise en place renouvelée l'été 2016),
- l'installation du ponton d'amarrage à l'arrière du Parc des Expositions sur l'île du Ramier et celle des bollards d'amarrage Port Viguerie, Port de la Daurade et Quai de Tounis en 2016
- et l'ouverture au public en juin 2016 du port de la Daurade rénové.

Le 24 septembre 2016, l'Espace Nature et Loisirs à Gagnac-sur-Garonne est inauguré.

UN NOUVEAU LIEU DE DETENTE PROPOSÉ AUX HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

L'espace aménagé sur la commune de Gagnac-sur-Garonne offre désormais un espace de nature et de loisirs de l'ordre de 2 hectares à proximité de la passerelle modes doux reliant les deux rives de la Garonne au Nord de la métropole toulousaine. Cet aménagement met en exergue les atouts de la commune de Gagnac-sur-Garonne en termes d'offre d'espaces verts et de paysages naturels. Il se caractérise par :

- Une ouverture à tous :
 - cet espace est équipé d'une aire de jeux (2-12 ans), originale et intégrée au contexte naturel du site, et d'un terrain de grands jeux d'environ 1500 m² situé sur la parcelle jouxtant l'ancienne station d'épuration Gagnac-sur-Garonne.

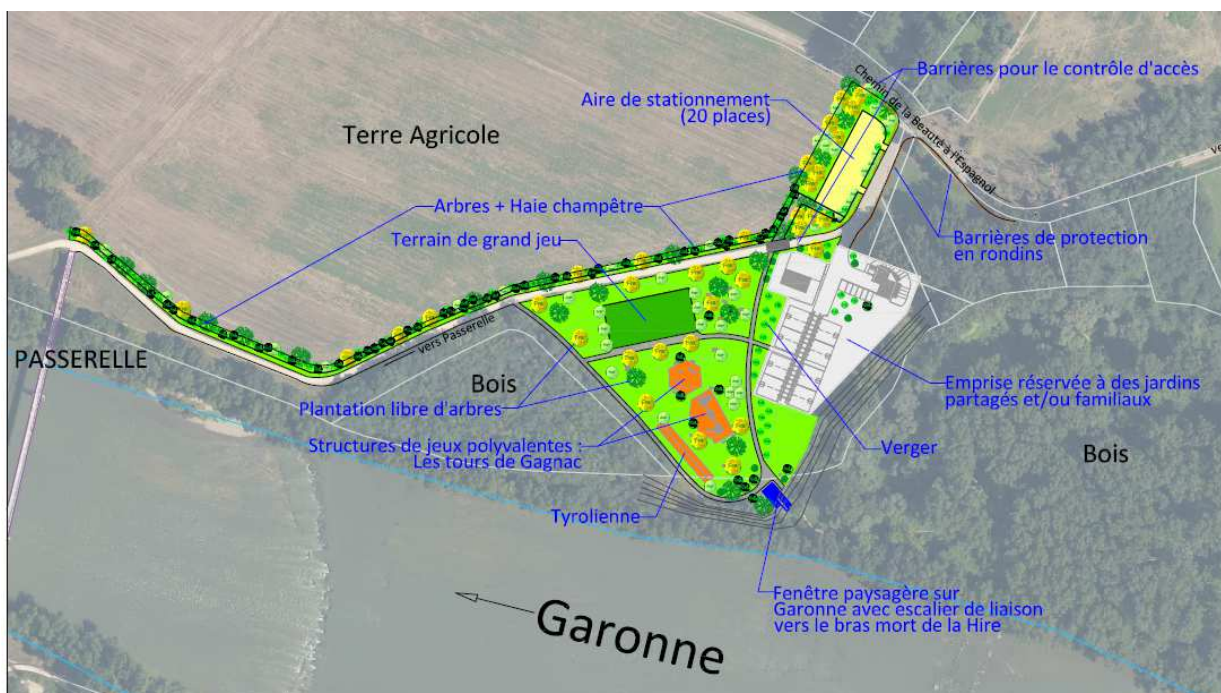
- Une présence végétale renforcée :
 - ce site est largement arboré, avec un verger ouvert au public d'environ 1000 m², composé de nombreuses variétés anciennes, des arbres (essences caractéristiques de la Garonne : aulne, frêne, saule,...) et des haies champêtres.

- Un parti pris esthétique :
 - un belvédère implanté en bord de Garonne offre une fenêtre paysagère sur la Garonne.

- Plus de sécurité pour les piétons et les vélos :
 - des cheminements ont été aménagés afin d'assurer la desserte des aménagements. Ils permettent également la continuité des liaisons en modes doux en direction de la commune de Seilh (passerelle existante), sur laquelle un parcours nature du bois du Bouscassié et des berges de Garonne, sera inauguré prochainement dans le cadre du Grand Parc Garonne.

- un accès plus confortable :
 - cet espace est jalonné de mobilier de détente (bancs, tables de pique-nique), adapté aux personnes à mobilité réduite

- une emprise d'environ 1500 m² est réservée à de futurs jardins familiaux et/ou partagés de proximité pour les habitants de Gagnac-sur-Garonne, et une aire de stationnement (20 places) est aménagée en entrée de site ;
 - utilisation du galet de Garonne tout au long du parcours dans le mobilier urbain et la signalétique. Exemple : mise en place de gabions (cages métalliques remplies de galets issus de gravières locales).
- Une volonté de valorisation du site :
 - un ensemble de panneaux d'information à caractère patrimonial, élaboré avec le concours de l'AUAT (Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire) et des communes de Gagnac-sur-Garonne et Seilh, permet également aux promeneurs de mieux connaître ce secteur méconnu de l'agglomération ;
 - une signalétique dédiée et des tables de lecture thématiques illustrées sont ainsi installées sur le parcours des deux rives entre Gagnac-sur-Garonne et Seilh (faune, flore, gravières, traversée de la Garonne,...).



Situation avant



Situation après



>> Budget: 600 000€ TTC assumé par Toulouse Métropole avec une subvention de la Région à hauteur de 17.50%.

UN PLAN GUIDE

POUR UNE VISION D'ENSEMBLE

La création d'un espace nature et loisirs à Gagnac-sur-Garonne s'inscrit dans le cadre du projet Grand Parc Garonne et dans les objectifs du plan guide qui dessine une vision de long terme.

Elaboré par l'agence du paysagiste Henri Bava, TER, associée au bureau d'ingénierie culturelle BICFL, le plan guide propose une vision globale et des orientations d'aménagements et d'usages sur le long terme. Tous les aménagements seront validés par les services de l'Etat notamment en matière d'inondabilité et de protection des milieux naturels sensibles (site Natura 2000). Ils s'articulent avec d'autres actions engagées par Toulouse Métropole telles que le Plan Climat Energie Territorial ou le projet Toulouse Centre mené par Joan Busquets.

► Objectifs de ce plan guide :

Ce plan vise à fédérer les différents acteurs de la Métropole autour d'une stratégie commune de réappropriation de la Garonne.

Il fixe 4 objectifs :

- établir des continuités « modes doux » pour offrir de nouveaux itinéraires de loisirs et de détente à tous les habitants de la Métropole ;
- valoriser le patrimoine fluvial, naturel et paysager ;
- renforcer les usages en lien avec l'eau (navigation, sports nautiques, ...) ;
- développer de nouveaux espaces de culture et de convivialité (observatoire, guinguette, ...) en bord de fleuve.

► Ces objectifs seront programmés selon 3 séquences d'intervention d'ici à 2020 :

- Séquence « Garonne Aval »
- Séquence « Toulouse Centre »
- Séquence « Ile du Ramier ».

Le Grand Parc Garonne, ce sont plusieurs opérations d'aménagement qui seront menées pour un montant d'investissement de **28.7 millions d'euros** sur la période 2015-2020. Chaque année, des opérations seront livrées dans chacune des séquences, permettant aux habitants de la Métropole de profiter pleinement et au plus tôt des aménagements.

